



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral des finances DFF
Administration fédérale des contributions AFC
Division principale de l'impôt fédéral direct,
de l'impôt anticipé, des droits de timbre

P.P. CH-3003 Bern, ESTV, DVS

Par courrier A et par courriel
PERSONNEL
Monsieur le Président du Conseil d'Etat
Maurice Tornay
Avenue Ritz 1
1950 Sion

Votre référence:
Votre communication du
Notre référence: LAE

Berne, le 31 octobre 2013

Enquête pénale fiscale

Monsieur le Président du Conseil d'Etat,

Par la présente, nous attestons qu'aucune procédure pénale fiscale n'est ouverte à votre encontre, à quel titre que ce soit.

De ce fait, à ce jour, nous confirmons que vous n'êtes inculpé dans aucune enquête pénale fiscale diligentée par l'Administration fédérale des contributions.

Nous vous souhaitons bonne réception de la présente et vous prions d'agréer, Monsieur le Président du Conseil d'Etat, nos respectueuses salutations.

Division affaires pénales et enquêtes

Emanuel Lauber
Le Chef

Administration fédérale des contributions AFC
Emanuel Lauber
Elgerstrasse 65
3003 Berne
Tél. 031 322 71 92, Fax 031 322 82 72
emanuel.lauber@estv.admin.ch
www.estv.admin.ch